

L'AVENIR



DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

LE NUMÉRO
5
CENTIMES

ANNONCES :

Abonnements...
Publicité...
Chèques...
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal
11, rue Centre-Chapelle

ADMINISTRATION & REDACTION :

20, Cours de la Liberté, 20
LYON

ABONNEMENTS :

5 francs par an
Lyon et départ^{ts} limitrophes, 5 L. 10 L. 20 L.
Pour les autres départ^{ts}... 6 L. 12 L. 24 L.
(Etranger : par en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque

NOS SURPRISES

Nous rappelons à nos lecteurs que l'AVENIR réserve tous les jours des Surprises à plusieurs d'entre eux.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

GIRARD,
Rue Lainerie, 5.

Lyon, le 3 janvier 1885.

Remis 50 c. pour les ouvriers sans travail.

Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

Victor G.,
Rue Basse-du-Port-au-Bois.
Lyon, le 3 janvier 1885.

LE DEVOIR ELECTORAL

Quelques jours nous séparent du jour fixé pour les élections sénatoriales, et, dans quelques mois, plus tôt peut-être, aura lieu le renouvellement intégral de la Chambre basse. Nous ne saurions engager trop vivement les électeurs à se concerter pour accomplir dignement ces opérations qui auront une importance décisive sur les destinées du pays.

Les électeurs indépendants doivent, dès à présent, former des comités, se mettre en rapport avec les populations, s'enquérir des titres des candidats et agir, en un mot, sur l'opinion publique, par tous les moyens légaux.

Déjà les monarchistes de toutes branches nous ont devancés et déploient partout une grande activité pour le succès de leur cause. Chaque citoyen doit comprendre qu'il a un devoir à remplir envers la patrie et qu'il est responsable de l'emploi qu'il a à faire de son droit de suffrage. C'est un crime de s'abstenir ou de rester indifférents quand il s'agit de la chose publique. Tout le monde a sa part d'intérêt dans les travaux des Chambres futures.

Pour faire triompher la cause sincèrement républicaine, il faut convier tous les républicains à donner leur concours, il faut procéder au grand jour par des réunions publiques où se débattront les questions à examiner.

Il faut y appeler les candidats et les interpeller sérieusement, leur demander toutes les explications propres à faire ressortir leurs vues politiques et leur capacité pour réaliser franchement les programmes indiqués.

Pour les législateurs sortants, il faut leur demander compte de leurs actes et de leurs votes.

Il faut exiger carrément qu'ils justifient de leur exactitude, sans se contenter des certificats de présence, résultant de l'insertion aux listes de l'Officiel. Car il est notoire que certains farceurs de représentants chargent leurs collègues complaisants, trop complaisants, de voter pour eux, trompant ainsi la confiance des électeurs en se donnant le mérite apparent d'une assiduité trompeuse.

L'heure est bientôt venue de flétrir vi-

goureusement ces pulcinelli politiques qui, au lieu de remplir consciencieusement leurs fonctions, se donnent frauduleusement des congés occultes et trafiquent de leur titre de représentant pour tripoter dans des affaires véreuses. Ce scandale doit prendre fin, l'honneur et la dignité du suffrage universel l'exigent.

Dans les questionnaires publics, il faut exiger des réponses catégoriques, des engagements sérieux, écrits. La période des duperies doit avoir une fin.

Sans ces conditions, ce n'est pas un mandataire qu'on élit, c'est un maître qu'on se donne.

Le moment est venu de rompre définitivement avec le cléricalisme, de rompre avec les abus opportunistes, avec l'empêtement absorbant et dissolvant de la Franc-Maçonnerie.

C'est par de sérieux travaux que les électeurs indépendants seront libres de toute attache compromettante.

Le temps presse, que chacun se hâte d'organiser des comités actifs et intelligents, afin que le triomphe de la démocratie socialiste ne soit pas un vain mot, afin que le suffrage universel cesse d'être un leurre; toujours prêt à réduire les masses au silence et au servilisme.

J.-B.-A. PAGES.

Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice.
MONTESQUIEU.

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

A la suite d'une adjudication qui a eu lieu avant-hier au ministère de la marine, le gouvernement a affrété les steamers la Provence, la France et le Béarn, de la Société générale des transports maritimes à vapeur, et le Cachar, de la Compagnie nationale, pour transporter dans l'Indo-Chine des troupes, vivres et munitions.

Vingt-sept affrétiers se sont présentés à l'adjudication; celle-ci n'acceptant que les soumissions faites par des armateurs français ou françaises antérieurement à l'adjudication, écartant au préalable certaines propositions faites par des Sociétés à l'effet de faire concourir des navires anglais, que l'on eût craints pour la circonstance.

Les quatre navires choisis par la commission spéciale des affrètements sont actuellement à Marseille et on a commencé aussitôt leurs travaux d'aménagement. Dès qu'ils seront prêts, ils se rendront à Toulon pour charger le matériel, et de là en Algérie, où ils embarqueront deux bataillons de tirailleurs algériens et deux bataillons de la légion étrangère.

Le Cachar embarquait du charbon à destination de Mahé, quand il a reçu l'ordre de ses armateurs de cesser l'embarquement et de faire ses préparatifs pour le transport des troupes.

La Provence est presque neuve; ce navire aux Forges et Chantiers de la Méditerranée, elle n'a fait que trois voyages à la Plata. Le Béarn est un navire de six ans, construit en Angleterre. La France est des constructions françaises et navigue depuis dix ans.

Capture d'une canonnière chinoise

Une canonnière chinoise qui cherchait à se signaler par ses hostilités contre notre flotte de Formose a voulu récemment forcer le blocus à Tai Wan-Foo.

Elle a été capturée par le La Galissonnière, et son état-major avec l'équipage ont été retenus prisonniers à bord du Bayard.

Sur les 40 hommes qui montaient la canonnière, 13 étaient anglais, entre autres le capitaine et le second.

1884-1885

On n'a que l'embarras des épithètes pour qualifier l'année qui vient de finir. 1884 a été l'année du pouvoir personnel, l'année du choléra, l'année des avortements.

Le pouvoir personnel exercé par M. Ferry, a discrédité la République au dedans, compromis sa fortune et son honneur au dehors; c'est à lui que nous devons tous les pitoyables avortements auxquels nous avons assisté. Avortement de la révision, réduite à des proportions ridicules; avortement de la politique coloniale, qui nous laisse assésés et bloqués par les Chinois devant Formose et dans le Delta; avortement de toutes les réformes financières; avortement du budget, resté en suspens, livré à toutes les fantaisies de l'arbitraire gouvernemental.

L'année qui commence sera surtout une année politique: elle verra les élections sénatoriales, le renouvellement de la Chambre et l'élection du président de la République. La France saura-t-elle, par une vigoureuse poussée, se délivrer des mains qui l'étreignent à la gorge? La candidature officielle, organisée dès maintenant sur une échelle qui rappelle et dépasse l'Empire, ne parviendra-t-elle pas à étouffer les revendications et à nous rendre un Parlement aussi servile que le Parlement actuel? Un avenir prochain nous le dira.

L'année 1885 donnera également le signal des grands travaux: l'Exposition, le Métropolitain, peut-être la suppression de l'enceinte fortifiée, — sources fécondes de tripotages financiers, — donneront naissance à une prospérité factice, qui sera suivie à bref délai d'une épouvantable crise auprès de laquelle la crise où nous nous débattons n'est qu'un malaise insignifiant.

Cette rapide esquisse serait par trop incomplète sans une allusion à la commission des quarante-quatre.

Cette commission a été nommée en 1884, son mandat expirera avec celui de la Chambre.

Qu'aura-t-elle fait? Rien. Et pourtant l'œuvre qu'elle pouvait accomplir et qu'elle n'a même pas tentée, eût été féconde; il s'agissait de faciliter la résolution de la question sociale.

L'égoïsme bourgeois a empêché d'aboutir; on s'est désintéressé du plus grave problème qu'assemblée délibérante ait jamais eu à résoudre. Que la responsabilité des événements qui suivront retombe sur les aveugles qui les auront provoqués!

Informations

On nous apprend que Pel, l'horloger de Montrouil, sera mis en liberté avant huit jours, l'enquête n'ayant fourni aucune preuve matérielle pouvant servir à établir formellement sa culpabilité.

Dans les cercles du Vatican, on dément formellement la nouvelle, publiée par un journal de Paris, que l'allocation adressée par le Pape aux cardinaux, la veille de Noël, ait été transmise aux roces avec une note de Mgr Jacobini les invitant à faire ressortir la position intolérable du Saint-Siège et à soulever la question du rétablissement du pouvoir temporel du Pape.

Louise Michel n'est pas encore mise en liberté, ainsi qu'on l'a annoncé, mais cela ne saurait tarder, puisque M. le ministre de l'intérieur a fait une proposition dans ce sens, à différentes reprises, en conseil des ministres. Il faut aussi l'assentiment du ministre de la justice, qui certainement ne fera pas défaut, et

la question sera définitivement tranchée dans l'un des prochains conseils, peut-être même aujourd'hui.

La Germania annonce que le gouvernement a empêché de nouveau un certain nombre de prêtres du diocèse de Cologne d'exercer leur ministère.

La Germania demande si la population catholique doit expier le crime commis par le centre en refusant d'accorder les 20,000 marks que réclamait le chancelier.

Elle ajoute que le mécontentement des catholiques augmente journellement.

La Gazette de la Croix dément les bruits d'après lesquels les trois empereurs auraient résolu, à Skierniewice, de prendre en commun des mesures contre les anarchistes, et que la France aurait souscrit à cette entente.

Comme plusieurs autres journaux, la Gazette voit dans ces bruits une manœuvre anglaise pour indisposer la France contre l'Allemagne.

Les amis de Blanqui se réuniront sur sa tombe, au Père-Lachaise, aujourd'hui dimanche 4 janvier, à deux heures précises, pour célébrer l'anniversaire de sa mort.

On organise à Madrid des souscriptions dans toutes les classes de la société et sans distinction d'opinion politique, et l'on espère que la charité étrangère ne restera pas insensible aux malheurs causés par l'épouvantable catastrophe qui vient de frapper l'Espagne.

Un formidable incendie a éclaté dans les mines de houille de Villanueva (province de Séville), appartenant à la Compagnie de chemin de fer de Madrid à Alicante. Il y a pas eu de victimes.

L'incendie dure depuis quatre jours.

La Gazette nationale annonce que, s'il n'est pas certain que M. de Hatzfeldt présidera la conférence, il pourra sûrement reprendre la direction des affaires dès la semaine prochaine.

En parlant des complications que fait naître le projet américain de créer le canal du Nicaragua, la Gazette de la Croix prévoit le cas où la question du canal de Panama deviendrait une question internationale que les puissances devraient régler en commun.

Le Berliner Tagblatt publie une correspondance de Madrid, suivant laquelle les rapports seraient extrêmement tendus entre l'Allemagne et l'Espagne.

Cette dernière serait jalouse de l'extension coloniale de l'empire, et elle aurait radicalement refusé de souscrire aux conditions que proposait M. de Bismarck en échange de la reconnaissance de la souveraineté espagnole sur l'archipel Soudan.

NOS BONS PÈRES

Qui ne se souvient de la fameuse comédie des décrets? M. Jules Ferry inventa l'article 7 et M. Andrieux, bien à regret, dut, en gants gris-perle, présider à l'expulsion des bons pères. Mme la duchesse de Chevreuse mena les ligueurs à Sablé et, se débattant contre dix gendarmes, tomba laissant voir aux assaillants son courage. Un Tyrtée de circonstance chanta le siège de Frigolet...

Bref, chassés par la porte, les jésuites sont rentrés par la fenêtre. A Constantine, rue Sévigny, on en compte cinq dans la même rue. La pâtée est fournie par le père Edme — et par l'Etat. Car le père Edme est aumônier de l'hospice militaire de Constantine. Tous les mois il touche ses appointements. La République a beau être gênée: elle ne sait rien refuser aux ensoutanés qui la méprisent au fond. Ils ont raison: quel sentiment autre que le mépris peut inspirer un gouvernement assez bête pour jouer de telles comédies?

Et cependant c'est parce qu'il a été l'auteur de cette farce grotesque que nous sommes dotés de Ferry-le Tonkinois.

Sans doute, notre sinistre président du conseil ne voulut chasser les jésuites que dans la crainte d'une concurrence possible : il a eu tort : on peut être aussi jésuite que lui : davantage : jamais.

ÉTRANGER

ESPAGNE. — Mercredi a continué, au Sénat espagnol, la discussion de l'affaire des étudiants. La séance a été très orageuse. M. Canovas a déclaré que le préfet de Madrid avait agi conformément à la loi.

Le ministre de l'instruction publique a prétendu que, dans cette affaire, les étudiants ont obéi aux meneurs révolutionnaires, qui veulent troubler la paix publique. C'est, dit-il, le résultat du plan de M. Castelar et de M. Moray, secondé par le chef des carlistes.

ALSACE-LORRAINE. — M. Antoine, député de Metz au Reichstag, a reçu communication d'un arrêt de la cour de Leipzig, qui le renvoyait des fins de la plainte de haute trahison.

ALLEMAGNE. — Le *Daily News* publie une dépêche de Berlin disant que le bruit de la prochaine réunion d'une nouvelle conférence sur les affaires d'Egypte a pris de la consistance.

EGYPTE. — Le *Times* commente le bruit d'une proposition allemande en vue de la réunion à Paris d'une nouvelle conférence chargée de régler la question égyptienne.

ANGLETERRE. — LONDRES. — Une explosion attribuée à la dynamite s'est produite ce soir, à dix heures, à la station de Gower-Street du chemin de fer souterrain.

Les fenêtres d'un train ont été brisées et les lumières éteintes.

On ne croit pas qu'il y ait de victimes.

ITALIE. — De sérieuses divergences entre l'Allemagne et l'Italie se manifestent au sujet des affaires coloniales.

L'ambassadeur italien, le comte de Launay, serait tombé en disgrâce auprès de M. de Bismarck.

UNE CONFÉRENCE A LONDRES

La conférence des professeurs de français s'est ouverte cette après-midi dans la salle de la Société des arts.

M. Waddington, qui présidait, a fait ressortir l'importance de la connaissance de la langue française, surtout au point de vue commercial.

Il a ajouté qu'il est beaucoup plus important de savoir parler un langage que de le lire ou de l'écrire et a recommandé aux professeurs de français de se pénétrer de cette idée.

M. Waddington a terminé son discours en souhaitant la bienvenue aux délégués et en leur assurant la sympathie de la Société des gens de lettres et des autres associations analogues.

Il a ensuite donné lecture de lettres de MM. Victor Hugo, Ernest Renan, Jules Simon, de Lesseps et de M. Mundella, vice-président du comité privé pour l'éducation, exprimant leur sympathie pour le but de la conférence.

Ensuite les délégués ont assisté, dans l'après-midi, à un thé offert par le lord-maire.

CATASTROPHE DE L'ANDALOUSIE

MADRID. — Les secousses continuent à Jaén.

A Vélez, il y a eu un tremblement de terre encore hier. Plus de 500 maisons sont ébranlées.

A Grenade, les habitants ont passé la nuit hors de leurs maisons.

Les habitants furent épouvantés.

De nouvelles secousses de tremblements de terre ont eu lieu hier à Malaga. Tout le monde fuit dans les champs.

A Benamagoza, plus de 500 maisons sont inhabitables.

A Cordoue, trois maisons sont endommagées ; la cathédrale est détruite. Aucune victime.

A Grenade, nouvelles secousses. Toute la ville d'Alhama est détruite. Trois maisons et l'église d'Antequera se sont effondrées. Les habitants se sont enfuis.

Une légère secousse a été ressentie à Ly-narès.

Persistance des secousses

De nouveaux tremblements de terre se sont produits aujourd'hui à Grenade. La population est complètement affolée.

Les détails manquent.

Le nombre des victimes du tremblement de terre pour la province de Grenade seulement, à partir du 25 décembre, s'élève à 910.

Secours du gouvernement

M. Silvela, ministre de la justice, a annoncé à la Chambre que le cabinet est résolu à secourir les habitants de l'Andalousie qui ont été ruinés par le tremblement de terre.

Le ministre des finances a lu un projet de loi tendant à affecter certains crédits à secourir les victimes de l'Andalousie.

Un phénomène céleste

Des avis reçus de Virga (province de Grenade), disent que le premier jour où s'est produit un tremblement, on a vu passer un énorme bolide allant de l'Ouest à l'Est.

Scènes émouvantes

Dans la ville d'Albunuelos, dans la province de Grenade, le presbytère s'est écroulé, ensevelissant le curé, sa servante, le beau-père de celle-ci, le maître d'école et la cousine du curé. Ce dernier périt écrasé. Sa cousine put être sauvée, mais se couba peu après des suites de la frayeur qu'elle avait éprouvée.

Deux enfants d'un riche propriétaire qui couraient dans une rue, furent écrasés par un mur.

Gueveja, village édifié sur un terrain mobile, s'est effondré en partie dans le fond de la vallée. Une crevasse s'était formée au centre du village, et la moitié des maisons ont été précipitées dans ce gouffre béant.

Le conseil de la province de Malaga a voté 500,000 fr. pour secourir les victimes des tremblements de terre.

Cinquante-six villes et villages de l'Andalousie sont plus ou moins atteints et ont été abandonnés par leurs habitants.

Une femme en couches a vu sa fille aînée mourir sous ses yeux ; affolée, elle s'est sauvée dans la campagne et a accouché dans une cave et sans aucun secours. Elle resta dix-sept heures sans secours et fut enfin assistée par des personnes attirées par ses gémissements.

A Metz

Sous ce titre, on lit dans *l'Intransigeant* :

Un de nos confrères vient de visiter la ville de Metz, et il en rapporte des détails

que nous connaissions, mais qui sont bons à répéter :

« Depuis la guerre, dit-il, la germanisation n'a pas fait de progrès, les Allemands n'ont gagné personne. Les renégats sont bien rares parmi les Messins. Ceux qui ont abandonné la cause de la mère-patrie ont été immédiatement mis à l'écart par la population française qui reste fidèle. »

Voici un exemple bien frappant de ce fait :

« Il y a quelques jours, une jeune fille française, Mlle F..., a épousé un Allemand, employé supérieur des douanes. Eh bien ! du jour où on a su qu'elle allait épouser un Allemand, toutes les portes se sont fermées devant elle. Ses amies les plus intimes, celles qui ne l'avaient pas quittée depuis son enfance, détournent la tête en passant près d'elle. »

Voilà où on en est à Metz après quatorze années d'occupation allemande !

Actualités

« Le Pape a reçu aujourd'hui le comte Cechi de Santacroce, prince grand maître de l'ordre souverain de Malte, comme disent les organes du Vatican, entouré d'un état-major des vieux chevaliers. »

O a rien du rigoler quand on a vu entrer ces vieux toqués dans les salons de la papauté.

Vu d'ici, il me semble voir le déménagement d'un musée, Mestrallet opérant avec son nouveau système.

« L'ordre a encore un ambassadeur auprès de François-Joseph. Comme la corporation hospitalière n'a été ni dissoute ni spolée par le gouvernement italien elle est une relique historique »

Quand je vous disais ! c'est un remue-ménage de vieux meubles catholiques.

On trouve dans l'entourage du pape, que M. Bonteniff, l'agent officieux de la Russie près le Vatican, se fait bien attendre.

Il est probable que le Czar veut savoir d'abord si le Pape favoriserait ou non ceux qui voudraient transformer le millénaire de saint Méthode en une démonstration anti-russe.

Et ces parpaillots de libres-penseurs vont encore croire que le torchon brûle entre pape et pape. Jamais de la vie ! Toutes les religions s'entendent très bien, elles l'ont prouvé à la St-Barthélemy et à la révocation de l'édit de Nantes.

Un accident de chemin de fer vient d'avoir lieu entre Manchester et Lincolnshire-Railway. Quatre tués et trente blessés.

La Compagnie va sans doute faire ce que fait un colonel de cavalerie le lendemain d'une bataille, demander tout d'abord combien il y a de chevaux de morts.

Les hommes... ça se compte après.

Le général Loissillon, membre du comité consultatif de cavalerie, et M. Alfonso de Alfama viennent de se battre en duel. L'arme choisie était le pistolet.

Moi qui ai été officier dans l'armée, qui ai eu trois duels, je m'attendais à une issue tragique, ça n'a pas raté : les deux adver-

saires, touchés jusqu'aux larmes, on déjeuné ensemble.

Oh ! si j'avais encore mes épaulettes... je les mettrais au cliq.

Les nouvellistes les mieux informés n'ont pas eu connaissance d'une lettre de félicitations, adressée par Li-Fong-Pao à M. Ferry, à l'occasion du jour de l'an. « Je souhaite ardemment, dit en substance l'homme d'Etat chinois, que vous présidiez encore longtemps aux destinées de la France : Si ça ne fait pas son affaire, ça fera la vôtre et la mienne. »

Ces deux pruneaux sont bien dignes de vivre dans le même bocal.

J'aime bien les douceurs, mais du diable si je dérange jamais ces chinois-là.

PETIT-POUCHET

MŒURS CLÉRICALES

On lit dans le *« Genevois »* :

La police a procédé lundi à l'arrestation du nommé Jules Méningaud, âgé de 31 ans, prêtre catholique romain. Le sieur Méningaud exerçait son ministère à Brettes (Charente) ; il a quitté sa paroisse, le 27 octobre dernier, en compagnie de la demoiselle M..., âgée de 21 ans, fille d'un fermier de Brettes, qui était enceinte de ses œuvres. Arrivé à Genève, le couple s'installa à la rue des Etuves. Méningaud est poursuivi pour avoir, afin d'obtenir un permis de séjour, falsifié le certificat de bonne conduite délivré à la demoiselle M... par M. le maire de Brettes.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Collision de deux trains

Voici les détails complémentaires sur l'accident de chemin de fer qui a eu lieu, hier matin, entre Manchester et Lincolnshire-Railway, près Penistone.

Le train de plaisir, qui a quitté Sheffield pour Liverpool, hier matin, avec de nombreux voyageurs, était arrivé environ à 800 mètres de la station de Penistone, lorsque l'accident a eu lieu.

Il paraît que quelques secondes avant l'arrivée du train de plaisir en cet endroit, un train de marchandise passait, et par suite d'une rupture d'un essieu d'un wagon, était forcé de quitter la ligne.

Le wagon endommagé a été atteint par la locomotive du train de plaisir qui a été fortement endommagé.

Par le choc beaucoup de wagons ont été broyés.

Lorsque les secours sont arrivés, le spectacle était des plus pénibles à voir.

Le train de marchandises et le train de plaisir ne formaient qu'un amas.

On a trouvé, tout d'abord, quatre morts et trente blessés, dont plusieurs fort grièvement ; des nouvelles ultérieures annoncent que le nombre des blessés est beaucoup plus considérable.

DERNIÈRE HEURE

MADRID, 10 h. — Plusieurs familles riches, qui ont fui la province de Grenade, sont arrivées aujourd'hui à Madrid.

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PREMIÈRE PARTIE

Le Diable à Tournai

(Suite).

Jeanne, qui le guignait de l'œil, se mit à rire en observant de quel air furieux il interrogeait les brins d'herbe et même les nuages du ciel.

Quand le capitaine et ses hommes eurent quitté Penclos, Jeanne soupira et se rapprocha du lit où gisait le vicomte, immobile et blanc comme une statue.

Son sang ne coulait plus, un caillot s'était formé sur la plaie : cependant, il ne donnait aucun signe d'existence.

En face de lui, et presque aussi pâle que lui, Madeleine se tenait debout, songeuse, les bras croisés sur sa poitrine.

— Veux-tu que j'aille quérir un médecin ? lui demanda Jeanne. Pour peu que nous

tardions encore, ton protégé trépassera, je t'en préviens !

La fille de Landry tressaillit et se redressa brusquement, comme si elle sortait d'un rêve.

— Oui, tu as raison !... dit-elle. Quoi qu'il puisse advenir, il faut secourir ce jeune homme... il faut essayer de le sauver !

Ce « quoi qu'il puisse advenir » porta l'étonnement de la meunière à son comble.

Madeleine lui saisit la main et poursuivit d'une voix rapide :

— Jeanne, m'aimes-tu ?

— Autant que moi-même.

— Assez pour être discrète si je t'en supplie ?... Assez pour ne pas divulguer à personne au monde la présence chez moi de ce gentilhomme ?

— Sans doute.

— Assez pour ne m'adresser aucune question, quelque étrange que te paraisse ma conduite ?

— J'espère que oui !

— Bien... Maintenant, si ce cavalier ne succombe pas à sa blessure, m'aideras-tu à le soigner secrètement ?

— Secrètement ?...

— Oui... c'est-à-dire à l'insu de ton mari, n'est-ce pas ?

— Dame ! autant que la chose sera possible, oui, je te le promets !... répliqua Jeanne extraordinairement intriguée.

Madeleine embrassa son amie.

— Merci, mignonne !... s'écria-t-elle. A présent, va... cours... amène-moi un médecin... Et que Dieu me soit en aide !

La meunière partit comme une flèche... Elle avait hâte de respirer un air moins chargé de secrets.

Restée seule avec le moribond, Madeleine s'inclina sur lui avidement.

— Quelle ressemblance inouïe, murmura-t-elle en étudiant chaque ligne de cette figure fine et nerveuse.

Et longtemps elle épia un souffle de sa bouche, un battement de son cœur.

— Vivra-t-il ? se demanda-t-elle encore.

Comme en réponse à cette interrogation, le vicomte commença à s'agiter faiblement. Ses lèvres, crispées jusque-là, se détendirent ; ses paupières battirent, à demi-noyées dans une vapeur bleuâtre.

— Il vivra !... il vivra !... reprit Madeleine en se tordant les mains. Son rôle ici-bas n'a-t-il pas été tracé d'avance ?... il vivra... pour être victime ou bourreau !... Il vivra !... Qui pourrait lutter avec le destin ?...

Une étrange terreur s'était emparée de la jeune fille et la faisait frémir de tout son corps.

Florestan rouvrit les yeux. Dans ses prunelles fixes et vitreuses s'éveillait la flamme du délire.

— Landry... balbutia-t-il, Landry... Co-

chefer...

Madeleine devint d'une pâleur mortelle.

— Le nom de mon père !... dit-elle. Oh ! mon Dieu ! il sait tout !...

Et tremblante, courbée sur le mourant, elle prêta l'oreille.

Mais le vicomte ne parla plus. Une écume sanglante avait baigné ses lèvres. Il referma les yeux et retomba dans son immobilité.

Penchée à quelques lignes de son visage, la fille de Landry attendit vainement un mot, une syllabe, une exclamation, du blessé.

Soudain, elle se releva d'un bond.

— La lettre !... exclama-t-elle, frappée d'un souvenir. Il doit avoir la lettre !...

— Disant cela, elle appuya sa main sur la poitrine de Florestan, elle essaya d'en trouver le point.

A ce contact, le jeune homme exhala une plainte sourde. Sans doute Madeleine avait effleuré la blessure.

Ce cri lugubre la bouleversa.

(A suivre.)

Ces fugitifs ont confirmé les détails apportés par le télégraphe et les lettres. Ils racontent que les malheureux sans asiles sont campés dans la campagne, dans la neige et par un froid de quatre degrés.

11 h. — Un trou profond s'est ouvert dans la province de Valence, près du pont construit sur la Turia, dans le lit de la rivière.

Il s'en est échappé d'abord de la fumée, puis de l'eau chaude. Il n'y a néanmoins pas eu de tremblement de terre dans cette province.

Cet endroit de la rivière est sec une partie de l'année.

Minuit. — La cour de cassation a rejeté hier, le pourvoi de Guérin, condamné à mort par la cour d'assises de l'Indre-et-Loire, et ceux de trois arabes, condamnés à mort par la cour d'assises d'Alger et d'Oran, pour assassinat.

— Le général Brière de l'Isle est nommé général de division.

— La mère de Louise Michel est morte aujourd'hui; son enterrement aura lieu lundi.

— On s'attend à des manifestations anarchistes demain autour de la tombe de Blanqui, et lundi à l'enterrement de la mère de Louise Michel.

1 h. — La démission du général Campenon est confirmée; le général Lewal est appelé à lui succéder.

La retraite du général Campenon aura pour conséquences l'envoi immédiat de nouveaux renforts au Tonkin.

UN EVEQUE CONTRE UNE COMMUNE

On écrit de Pont Sainte-Maxence (Oise) :

« Notre conseil municipal aura sous peu, dit-on, à répondre à une sommation de l'évêque qui veut mettre la ville en « interdit » de « curé » si celle-ci refuse de faire faire au presbytère les grosses réparations nécessaires. »

La loi du 5 avril 1884, art. 136, paragraphe 12, disant que les grosses réparations aux édifices consacrés aux cultes, quand ces bâtiments sont communaux, étant obligatoires pour les communes lorsqu'il est prouvé que la fabrique de l'église a affecté à ces grosses réparations ses revenus et ses ressources disponibles, nous sommes curieux de voir comment la fabrique de notre église pourra prouver qu'avant de faire, comme cela vient d'arriver, l'achat d'un superbe maître-autel, elle a d'abord affecté aux grosses réparations du presbytère ses revenus et ses ressources disponibles.

Aux termes du décret de 1809, les fabriques devant pourvoir aux frais nécessaires aux réparations d'entretien des presbytères, notre conseil municipal saura pourquoi celle de notre église n'a pas fait pour le presbytère ce qui aurait dû l'être pour l'empêcher de se trouver dans l'état où il est actuellement.

Notre conseil municipal ayant le droit de vérifier le budget et les comptes qui doivent lui être soumis aux termes de l'art. 70 de la loi du 5 avril 1884, aura à examiner si le concours financier qui lui sera demandé par la fabrique de l'église est justifié et dans quelle mesure il lui est dû. Et comme nous nous plaçons à croire que notre conseil municipal, défenseur

des intérêts de la ville, saura refuser à la fabrique de l'église la somme que celle-ci a dépensée pour l'achat d'un maître-autel dont le besoin ne se faisait nullement sentir, au lieu de l'employer en grosses réparations. Le désaccord entre la fabrique et la commune, soit sur la légalité, soit sur la quotité du concours financier demandé à cette dernière, devra être réglé par l'autorité administrative qui statuera par décret sur les propositions des ministres de l'intérieur et des cultes.

» Ainsi le veut la loi du 5 avril 1884, et chacun devra s'y soumettre, évêque comme commune. »

MENUS PROPOS

On amène en police correctionnelle un gaillard ayant déjà subi cinq ou six condamnations.

Au moment où l'on appelle sa cause :

— Mon président, dit-il, mon avocat est indisposé; je demande la remise à huitaine.

— Mais vous avez été pris en flagrant délit, la main dans le gousset du plaignant. Que pourrait dire votre avocat pour vous défendre ?

— Mon président, je sais bien ! Et c'est justement pour ça que je serais curieux de l'entendre.

Deux jeunes mariés vont se mettre en voyage de noces.

— Où allons-nous, chérie ? Veux-tu voir Venise, Berlin ou Smyrne ?

La jeune mariée regarde tendrement son époux et répond en soupirant : — J'aime mieux Tombouctou !!!

Comité des Républicains radicaux socialistes du 3^e arrondissement

RÉUNION PUBLIQUE

Tous les électeurs du 3^e arrondissement sont invités à une réunion publique, le dimanche 4 janvier 1885, à deux heures, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

Le Citoyen FICHET,

CONSEILLER MUNICIPAL

rendra compte de son mandat.

Tous les élus du 3^e arrondissement sont invités à cette réunion.

Le Secrétaire, MARTINET.

A TRAVERS LYON

Distinction honorifique. — M. Raux, directeur des prisons du Rhône est nommé officier de l'instruction publique. La nouvelle de cette distinction honorifique sera bien accueillie par tous ceux qui ont pu apprécier les mérites de ce fonctionnaire.

Objets trouvés sur la voie publique et déposés au commissariat spécial de la sûreté, pendant le mois de décembre dernier : Une bague or. — Un médaillon or. — Un bracelet argent. — Un boa. — Un chapelet. — Des livres de la Caisse d'Épargne. — Des pochettes en monnaie et de l'argent.

Les personnes auxquelles appartiennent les objets ci-dessus sont invitées à se présenter, pour les réclamer, de 9 à 11 heures du matin, au bureau des objets trouvés, rue St-Jean, au Palais-de-Justice.

Tentative de déraillement. — Dans la nuit d'hier une porte volumineuse a été arrachée d'une guérite et déposée sur la voie du chemin de fer entre les gares de Feyzin et Serézin à la hauteur du kilomètre 528 par une main criminelle; fort heureusement cet obstacle fut aperçu par le mécanicien qui conduisait le train facultatif de marchandises n° 4129 qui put s'arrêter à temps et éviter un malheur certain.

Une enquête est ouverte pour découvrir les auteurs de ce coupable attentat.

Evasion du pénitencier. — Un gamin de 16 ans, Coponat Edouard qui s'est évadé du pénitencier d'Oullins, a été retrouvé hier errant dans le quartier de la Part-Dieu et réintégré par les soins du commissaire de police du quartier.

Accident. — Dans l'après-midi d'hier, le nommé Antoine Monteil, demeurant rue de la Thibaudière, 6, est tombé dans les escaliers de la maison n° 60, située rue des Asperges.

Dans sa chute, cet homme s'est fait au-dessus de l'œil gauche une blessure grave qui, sans paraître devoir mettre ses jours en danger, a néanmoins nécessité son transport à l'Hôtel-Dieu.

Vols. — Un vol avec effraction a été commis, 31, place Bellecour, dans les locaux occupés par le restaurant Monnier. Les malfaiteurs ont fait sauter les serrures du comptoir, où ils ont volé une somme d'argent assez importante.

Hier matin, un individu a été arrêté à la gare de Perrache, au moment où il venait de dérober un panier contenant des victuailles et qui avait été déposé près de lui par un conducteur d'omnibus.

Il a déclaré que c'était la faim qui l'avait poussé à commettre ce vol.

Depuis quelque temps, on s'apercevait, au bureau de la poste, à Bellecour, de la disparition de paquets d'échantillons; le chef de service ordonna au gardien de bureau de surveiller un nommé B..., employé auxiliaire, sur lequel il avait des soupçons.

Jendi soir, cet employé, se croyant seul au bureau, glissa dans les poches de son pardessus plusieurs paquets d'échantillons; mais le gardien l'aperçut et prévint aussitôt ses chefs. On fouilla B... et on trouva sur lui les quatre paquets, et à terre un cinquième dont il avait cherché à se débarrasser.

On prévint aussitôt les gardiens de la paix qui ont arrêté l'employé infidèle, et commencé une enquête sur ces détournements.

Hier, un voleur s'est introduit dans la chambre du sieur Mantet, boulangier à Neuville sur Saône, et a soustrait deux montres en or et une somme de 500 fr.

Vol de cave. — Les voleurs de cave recommencent leurs exploits; ainsi la nuit dernière, plusieurs malfaiteurs, restés inconnus, ont pénétré à l'aide d'effraction dans la cave de M. Briouda, épicer, rue Garibaldi, 204, et ont soustrait 150 litres de vin vieux et une certaine quantité de marchandises.

Vers 10 heures du matin, des voleurs ont également pénétré par effraction dans la chambre du sieur Robertson, habitant la même maison, à qui on a soustrait une montre et sa chaîne, des bijoux et des papiers de famille.

Ce vol, ainsi que le précédent, semble avoir été commis par les mêmes individus, au courant des habitudes des locataires de la maison.

Au Palais. — Il y a quatre jours, trois colis étaient volés sur une banquette de la salle d'attente, à la gare de Perrache.

Sur la plainte de la victime de ce vol, la police de sûreté arrêtait le lendemain un sieur Rudolphe.

Une perquisition faite au domicile de cet individu a amené la découverte des objets volés.

Traduit hier en police correctionnelle, ce filou a été condamné à deux mois de prison.

Commencement d'incendie. — Hier à 6 heures du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M^{me} Janin, marchande d'herbage rue Montesquieu, 63, il a été rapidement éteint à l'aide de quelques seaux d'eau; les dégâts peu importants sont couverts par une assurance.

Hôtel-Dieu. — Hier à 5 heures du soir, le nommé Joseph Barral terrassier, demeurant à Oullins, pris d'un malaise subit, est tombé de faiblesse en traversant la rue de Marseille.

Relevé aussitôt, après les premiers soins donnés, ce malheureux a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Dans la même journée une femme inconnue paraissant âgée de 75 ans, trouvée malade sur la voie publique, a été également conduite à l'Hôtel-Dieu.

Objets perdus. — Un de nos concitoyens a perdu dans la soirée d'avant-hier, un portefeuille contenant divers papiers, parmi lesquels se trouvait une décoration de société musicale. S'adresser au citoyen Martinet, cours Gambetta, 92, ou au bureau du journal.

A LA PETITE MIONNE

17, Rue de la Barre

Modas, fournares et arbustes pour salons. Chapeaux garnis pour Dames depuis 3 fr 60. Seule maison vendant sérieusement au détail au même prix du gros.

A. ROYANÉ

1, Rue de la Préfecture, 1

ETRENNES UTILES

Coiffures laine à. » 45 et » 65
— chenille soie . . . 2 75 et 3 75
Capelines et Bérêts, à . . » 95 et 1 45
Robes d'Enfants 3 50 et 7 50
Fichus laine, depuis » 50
Pèlerines, depuis. 1 75

PÉLERINES ET FICHUS
JUPONS, BAS, GILETS DE CHASSE
Robes et Manteaux d'enfants

LA RÉCEPTION D'UN MAIRE

A la réception officielle de l'empereur du Rhône et roi de la Saône, grand pontife de la tribu maçonnique, officier de l'ordre de la Légion d'honneur et chevalier de plusieurs autres,

FEUILLETON DE L'AVENIR (122)

PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

« Les femmes ! les femmes ! il n'y a que ça ! »

Louise, la femme de chambre, subitement éclairée sur les sentiments de sa maîtresse à l'égard du faux François, avait-elle causé, et les reporters à l'affût avaient-ils mis à profit ces indiscretions qui représentaient pour eux des lignes à vingt-cinq centimes pièce ?

Le colonel avait-il, à travers l'opéreuse lettre du prélat, deviné l'amour tout mondain de sa nièce ?

Enfin, supposition plus vraisemblable, la police avait-elle comparé les lettres d'Yvonne et les réponses de Rodéric, pour tirer ensuite de ces confrontations des inductions qu'elle avait communiquées à ses amis du journal des mouches cantharides ?

A cette affreuse lecture, les joues de

Roderic s'empourprèrent, et la fièvre l'empoigna.

Pendant une demi-heure, Rodéric se promena dans la cour de la détention, rasant les murs et parlant tout seul et tout haut. Les : espoir ! et les : courage ! qui encombraient les lettres d'Yvonne étaient expliqués. C'étaient bien là les femmes ! Elles voyaient tout sous un angle particulier. Elle s'était affichée auprès de toutes les autorités militaires et maritimes de France, se compromettant, elle, le compromettant, lui, suppliant Pierre et Paul en leur nom à tous deux, et elle était, probablement à cette heure, persuadée qu'elle avait accompli son devoir d'épouse.

Il fallait qu'elle se fût mise en avant sans aucune vergogne pour qu'une feuille publique et quotidienne relatât ainsi ses démarches. Qu'il était loin de s'imaginer que tant de sollicitude émanait de celui-là même qui l'avait, par des outrages sans nom, excité à risquer sa vie pour sauvegarder sa réputation de galant homme !

Sa colère et sa honte à peu près cuvées, il rentra dans sa casemate et rédigea pour le ministre de l'intérieur la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

« Les condamnés ont au moins droit à l'exécution de leur peine. J'ignore pourquoi je reste en France quand mes amis

et co-déportés partent pour la Nouvelle-Calédonie. Le Rhin est sur rade, prêt à emporter deux cents de mes compagnons de proscription et je ne suis pas désigné pour y prendre passage. Cet oubli m'offense. J'espère qu'au reçu de ma réclamation, vous voudrez bien, monsieur le Ministre, donner immédiatement des ordres pour que je fasse partie du convoi.

Veillez agréer, etc.

« ARONELLI,

« condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée, détenu à la citadelle Saint-Martin-de-Ré. »

Deux jours après, le directeur du dépôt de rebelles recevait cette dépêche : « Embarker sur le Rhin le déporté Aronelli. »

Il n'était que temps. Le vaisseau appareillait le lendemain matin.

L'espèce de mise en chapelle morale qui précède une expédition de cette envergure dura donc pour lui douze heures à peine. Il eut juste le temps de plier ses effets et son linge, de trier ses livres et de caser le tout au fond d'une malle de dimension moyenne. Un canot vint prendre à tour de rôle les passagers qui attendaient sur le quai entre deux haies de soldats, et Rodéric se réveilla de son agitation dans une cage de fer comme le lion d'une ménagerie ambulante. Il était en outre entouré d'une foule de ces

dompteurs connus sous l'élegant sobriquet de gardes-chiourmes.

Il avait été « emballé » avec une telle prestesse que le Rhin tanguait et roulait déjà dans les vagues incohérentes du golfe de Gascogne, quand l'annonce du départ de son Rodéric arriva aux oreilles d'Yvonne.

Elle n'en fut pas autrement affectée.

— Là-bas, du moins, il sera à l'air libre, pensa-t-elle, j'aurai le droit d'aller habiter sa paillotte, tandis qu'il m'était interdit le voir en prison.

Le marquis, lui, éprouva un vif désappointement qui se transforma en véritable désespoir lorsqu'il vit sa fille recommencer avec une énergie affectée ses préparatifs de voyage.

— Ah ! ça, lui dit-il un jour, que signifie cette mauvaise plaisanterie ?

— Elle signifie qu'un navire doit partir de Brest pour la Nouvelle-Calédonie et que j'y prends passage enfin d'aller retrouver mon mari, répondit-elle, comme si de tout temps ce projet avait été dans les choses convenues.

Et elle redoubla d'activité.

M. de Curval devint sombre. Il la supplia de mesurer le scandale qui allait résulter d'une frasque aussi phénoménale. Elle haussa les épaules devant la perspective de ce péril.

Carpi J.